mercredi 27 décembre 2006

ouest france
ouestfrance-enligne.com

Journal Ouest-France du **mercredi 27 décembre 2006**
Edition : **Fontenay-Lucon** - Rubriques : **Saint-Sulpice-en-Pareds**

Imprimer

Let's Go va participer à l'Eurofestival en Finlande

L'assemblée générale de Let's Go qui prépare déjà l'Eurofestival de juillet 2007. Il aura lieu à Ekenäs, en Finlande.

Après la participation de l'association **Let's Go**, en juillet dernier, à l'Eurofestival de San Vito, en Italie, on se tourne déjà vers l'Eurofestival de juillet 2007. Il se déroulera du 22 au 29, à Ekenäs, au sud de la Finlande, à 95 km de la capitale Helsinki. Pendant cette semaine, en plus des défilés, de la gastronomie et des jeux, cinq sports seront à l'honneur et compteront pour le classement final : basket, football, pétanque, tennis et natation. Du 8 au 10 décembre, la présidente Nicole Daubercies et Bernard Bonenfant se sont rendus à Ekenäs pour la réunion préparatoire au prochain festival. Au cours de l'assemblée générale de vendredi, la part la plus importante a été donnée au compte-rendu de ce voyage et aux premiers préparatifs du festival qui mobilise chaque année une soixantaine de participants. En 1977, la ville finlandaise, peuplée de 7 500 habitants, a fusionné avec deux municipalités voisines, Ekenäs-campagne et Snappertuna. En 1993, elle y adjoint la commune de Tenhola pour atteindre 15 000 habitants. Après le bilan d'activité présenté par la présidente, le trésorier Jean-François Saulet a dressé un bilan très positif des finances.

Le bureau est reconduit : Nicole Daubercies et la présidente adjointe, Françoise Gendrillon, sont entourées de Bernard Bonenfant et de Ismaël Boivineau comme secrétaire et secrétaire adjoint ; de Jean-François Saulet et de Pierre Boudaud comme trésorier et trésorier adjoint. Les membres sont Marie-Chantal Guyonnet, Annie Bernardeau, Frédéric Coulais, Estelle Gautron, Myriam Arnaud et Yohan Gilbert.

Tous droits réservés.
Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.

Imprimer